

ROUTES. La hausse continue du trafic sur l'axe Saint-Nazaire - Nantes entraîne

Une 2 x 2 voies



Les nuisances sonores concernent 1500 personnes. Neuf écrans anti-bruit vont être posés d'ici 2015.

C'est l'axe routier le plus fréquenté du département. Chaque jour, plus de 50 000 véhicules sont comptabilisés à la sortie de Saint-Nazaire sur la RN 171. Ils sont encore 38 000 à Savennay, là où se fait la jonction avec la RN 165 en direction de Nantes. Il s'agit essentiellement de trajets domicile-travail.

Un riverain : « On ne s'entend pas à dix mètres dans le jardin »

Depuis 10 ans, ce chiffre augmente de 2 % par an en moyenne. Soit 1 000 véhicules supplémentaires. La part des poids lourds, elle, s'établit à 6,8 %. Ce trafic intensif occasionne des gênes pour les riverains. La principale ? Les nuisances sonores. « On ne s'entend pas à 10 mètres dans le jardin », déplore Jean Baujard, un



Certaines habitations se trouvent à proximité immédiate de la RN 171 entre Saint-Nazaire et Savennay. Photo PO-Olivier Lanrivain

habitant de la rue Pasteur, qui longe la RN 171, à Montoir-de-Bretagne. C'est franchement fort. Et s'il y a du vent d'est ou une chauscée mouillée, c'est pire ! Chacun le vit différemment, mais il y en a à qui ça tape vraiment sur les nerfs ».

Ce retraité habite ici depuis 1980. Il a constaté l'augmentation de la pollution sonore liée à la hausse du trafic et à la suppression des feux rouges dans la traversée de la commune. En 2002, un merlon de 2,6 m de haut a été érigé entre la 2x2 voies

Presse Océan LUNDI 29 OCTOBRE 2012

et ce quartier résidentiel. Pour être plus efficace, il aurait dû atteindre 4 m de hauteur. Mais le manque de place au sol a rendu impossible une telle réalisation. Un cabinet a mesuré le niveau sonore à 66,9 décibels pour le compte de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) des Pays de la Loire. Juste en dessous du seuil réglementaire de 68 décibels qui impose la mise en place de solution. Depuis, les habitants réclament la pose d'un nouveau revêtement au sol, le rallongement du merlon, voire l'édification de panneaux anti-bruit. Il sont soutenus par le conseiller général du secteur, Roger David (PCF).

La carte de bruit des infrastructures routières de Loire-Atlantique montre que 1 500 personnes installées près de la RN 171 subissent un niveau sonore global sur 24 heures supérieur à 65 décibels. C'est, loin devant la RN 165, la route la plus touchée par cette nuisance. « Des écrans contre le bruit vont être posés entre 2014 et 2015 sur neuf zones à Trignac et Montoir-de-Bretagne, sur la RN 171 », répond la Direction interdépartementale des routes Ouest. Ça représentera un linéaire de 2 400 mètres ».

Hélène Jolivet

ZOOM



Frédéric Lechelon, directeur de la Direction interdépartementale des routes Ouest (Diro)

« Pas une voie express avant 4 ans au plus tôt »

Millions d'euros. « La RN 171 n'est pas une voie express, même si elle en a les caractéristiques. Aujourd'hui, il y a des riverains qui accèdent directement à la route, des voiturettes qui y circulent... Ça pose des problèmes de sécurité. La solution, ce serait d'en faire une véritable voie express. C'est un souci que nous avons fait remonter en début d'année. Mais il faut trouver des accès pour les riverains, construire des échangeurs. C'est une opération

de plusieurs millions d'euros. On doit regarder ça avec la Dréal, avec la préfecture de Loire-Atlantique. Ça demande une programmation dans le cadre d'un nouveau programme de modernisation des itinéraires routiers (PDMD). Imaginons que ce soit budgété : il doit y avoir une phase d'acquisitions foncières, une déclaration d'utilité publique, peut-être des contraintes environnementales. Ça ne pourra pas intervenir avant 4 ans, au plus tôt ».

des problèmes liés aux bruits pour les riverains mais aussi de sécurité pour les usagers de la RN 171

qui pose problème

Presse Océan LUNDI 29 OCTOBRE 2012



Sécurité : une « aberration »

Piste cyclable. « La RN 171 pose beaucoup plus de souci que la RN 165, affirme Cyril Cousi, commandant de l'escadron départemental de sécurité routière. La RN 171, afin de garantir aux riverains le principe fondamental de liberté de circulation est ouverte à tous : cyclomotoristes, piétons... Il y a même des arrêts de bus et une piste cyclable sur une 2x2 voies (photo) ! C'est une aberration ! Sur la RN 165, il y a beaucoup d'interventions liées à l'importance du trafic mais nous n'avons pas un seul mort sur cette route. Les carambolages touchent beaucoup d'usagers aux heures d'embauche et de débauche. C'est une route qui est souvent saturée l'été. Les gros bouchons dérangent les usagers, mais en terme de sécurité routière, c'est plus facile à gérer ».

Photo PO-Olivier Lanrivain